

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SÉANCE DU 14 MAI 2024

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 14 mai 2024

Nombre de conseillers

En exercice 13

Présents 8

Procurations 3

Votants 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mai à 18h00

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie

sous la présidence de M Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Président.

Date de la convocation : 02/05/2024

Date d'affichage de la convocation : 06/05/2024

Date d'affichage de la délibération : 31 MAI 2024

Etaient présents : M. Didier CORTES, M. Philippe ARRUÉ, M. Pierre NAVARRO, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette MARTINS, Mme Aurore MERVILLE-COMET, Mme Josette NOËL, Mme ROUTABOUL Monique.

Ont donné procuration :

Monsieur Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE a donné procuration à Madame Marie-Claire LABÉDAN,

Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Madame Bernadette FAURÉ,

Madame Martine NOËL a donné procuration à Monsieur Didier CORTES,

Madame Josette NOËL est excusée,

Madame Nicole DUCOUSSO est excusée,

Madame Bernadette FAURÉ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2024-09 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 9 avril 2024

Exposé

Lecture du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024.

Il est demandé aux membres du C.C.A.S d'approuver ce dernier.

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

DÉCIDE :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 avril,

La délibération est adoptée à :

11

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 21/05/2024

La secrétaire de séance,
Bernadette FAURÉ



Le Vice-Président,
Didier CORTES

